

Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaires et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 9 mars 2021
Visio conférence à 18h30**

Présidence : Madame Karine Clerc, Présidente

Présents.tes

Excusés.es

Absents.tes : Selon liste de présences annexée

Procès-verbal : Nathalie Cauvin (NC)

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et validation du Procès-verbal de la séance du 7 octobre 2020

Le Procès-verbal du 7 octobre 2020 est complété sur 2 points.

5. Présentation du bilan des devoirs accompagnés

. Remarque de Luc Vittoz (page 3)

M. Vittoz précise que les étudiants en sport de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL) peuvent être sollicités pour encadrer des activités avec les enfants et les jeunes, via le site de <https://www.unil.ch/issul/fr/home.html>. Il est également possible de déposer des annonces pour recruter des moniteurs.

7. Journée continue de l'élève (page 3)

Le groupe de travail est constitué uniquement de personnes du 1/4 parent et non pas d'un.e représentant.e de chaque quart du CET.

Après correction et compléments d'informations le Procès verbal est adopté.

3. Communications de Madame la Présidente

L'Association Lausanne-région (27 communes) traite des thèmes transversaux dont l'enfance. La commission enfance élabore un répertoire des lois et études dans les domaines enfance et familles, qui a pour but de guider les politiques. Une Journée d'étude sur ce travail, ouverte à tous.tes est prévue en septembre et peut intéresser les membres du CET et les acteur.trice.s politiques.

4. Accueil des nouveaux membres

Mme Clerc souhaite la bienvenue à Mme Elodie Wettstein, Directrice de l'Etablissement primaire Renens Ouest qui succède à M. Aguet et rejoint le ¼ professionnels, et à M. Mulopo qui succède à M. Boubakar et représente la CISE dans le ¼ société civile.

Mme Clerc donne la parole à M. Mulopo.

M. Mulopo représente la communauté congolaise au sein de la CISE.

Des cours de langue d'origine congolaise sont organisés pour les enfants de la communauté, au Collège du Village à Renens.

5. Retour sur le Coin Pic-Nic au Léman

La parole est donnée à M. Aso Piroti.

Depuis le 9 février, avec le soutien de la commune, 2 grands-frères assurent l'encadrement du coin Pic-Nic de 12h à 13h45, 4 jours par semaine, sous la supervision du secteur Jeunesse-Affaires scolaires.

Cet espace est ouvert à l'ensemble des élèves de l'Etablissement, sans inscription. 3 micro-ondes sont à disposition.

Avec les restrictions dues au Covid, 76 places sont à disposition, les élèves font un tournus toutes les demi-heures.

M. Piroti précise que cette prestation s'inscrit dans le cadre de la journée continue de l'élève, qui profite de cet espace pour rester sur le site et assister, pour certains d'entre eux, aux Cours Intensif de Français.

Par ailleurs, un accord a été trouvé avec le Directeur du Gymnase afin que les gymnasiens ne viennent plus occuper l'espace du Léman durant les pauses de midi.

Si le bilan de l'encadrement est d'ores et déjà positif, ce projet doit être consolidé pour offrir un lieu d'accueil correct car la demande risque d'augmenter.

Un bilan va être fait lors de la séance du GT engorgement de l'espace repas du Léman, le 18 mars. La pertinence de poursuivre l'encadrement jusqu'à l'été sera abordée, la recherche de

futurs locaux en vue de la pérennisation de cette prestation est envisagée. En fonction de la prolongation, une communication sera faite aux parents.

6. Journée continue de l'élève

Suite au CET du 7 octobre 2020, un Groupe de travail composé des membres du ¼ parents¹ et d'une représentante du ¼ société civile² a été créé pour réfléchir à la journée continue de l'élève dans le cadre scolaire au secondaire.

Ce groupe a travaillé sur le sujet, mais il est nécessaire d'avoir d'autres regards sur la question et d'inclure des professionnel.le.s des écoles, un.e représentant.e du service Enfance et Cohésion Sociale. Pour cela, les membres seront rejoints par le ¼ professionnels représenté par Mme Châtillon, M. Vittoz, une doyenne du secondaire. Dans un deuxième temps, M. Chevallaz, chef du service ECS sera à disposition sur demande de Mme Clerc.

Le GT nous fournit un document présentant 3 scénarii envisagés, ci-joint.

La discussion est ouverte.

(¼ parents) Si traditionnellement il est souhaitable que les enfants aient une grande pause à midi, ceci impacte essentiellement les femmes qui travaillent. La journée continue de l'élève leur serait favorable.

L'essentiel des problèmes soulevés par l'organisation de la journée continue sont :

- La mise à disposition de locaux pour accueillir les élèves et notamment des salles de sport et salles avec un aménagement spécial (salle de sciences).

Ce point doit être travaillé au niveau des écoles.

Il peut être envisagé de faire des activités en extérieur.

- Organisation des enseignant.e.s

Que fait-on de la pause de midi ?

S'il est précisé que cette période est souvent utilisée pour les cours d'appui, les sports facultatifs, le théâtre, et la comédie musicale par les élèves, durant la période de 12h à 12h45, les enseignant.e.s prennent leur repas. De 12h45 à 13h30 se déroulent les réunions de professeur.e.s, cette tranche horaire serait supprimée au profit de la journée continue. Les enseignant.e.s n'y sont pas favorables car il serait plus difficile de mobiliser les élèves après la journée d'école. C'est un temps précieux pour permettre aux élèves d'accéder à certains cours.

- Le rythme des adolescents

Une expérience faite en 2015 démontre qu'il y a un déplacement du sommeil des jeunes (coucher tard, lever tard). Les adolescents seraient plus disponibles en fin de journée que tôt le matin.

Tous ces points doivent être pris en considération dans la réflexion du GT sur la journée continue de l'élève.

¹ Mmes Berthoud, Rovero Michel, Brunner, Arnold-Maillefer, Ogay, Paiano

² Mme Beauvois

7. Transmission des dossiers des élèves en situation particulière

La question est soulevée par le ¼ parents. Comment l'information circule-t-elle pour les enfants qui ont des difficultés lors des différentes transitions entre les cycles ? Y-a-t-il une procédure au sein de l'école pour fluidifier l'information ?

¼ professionnels : Les doyens ont la charge de faire circuler l'information aux enseignant.e.s d'un cycle à l'autre ou pour les ½ cycles. Ils ont accès au dossier de l'enfant.

Au primaire, en septembre, les doyens et les enseignant.e.s (passé et futur de l'enfant) se réunissent pour un échange d'informations et organiser une prise de contact avec l'enfant.

Lors du passage de la 8^{ème} au secondaire, les 3 directions préparent l'arrivée de l'élève et organisent une coordination avec les nouveaux enseignant.e.s.

Le Concept 360° va permettre de clarifier cette transition des informations grâce à une procédure précise qui est en cours de réflexion par le Département.

8. Effets Covid. Informations sur le climat scolaire

Ce sujet d'actualité est abordé dans différents groupes de travail, notamment suite à la bagarre au Léman. Le climat scolaire fait l'objet de nombreuses préoccupations.

L'Observatoire de la sécurité, entité communale pluridisciplinaire, s'est réuni le 17.02.2021 pour étudier l'impact du Covid sur le climat scolaire et propose un renfort financier pour l'ouverture des salles de sports et d'autres activités pour les jeunes.

Le budget communal dévolu aux camps scolaires sera disponible pour les activités alternatives organisées pour les 39 classes.

Dans le cadre de l'Etablissement secondaire, un important travail est fait par l'équipe de santé, les médiateurs, éducatrice, psychologue, doyen.ne.s qui accompagnent du mieux possible les élèves suite à la bagarre. La situation s'est apaisée grâce à des cours dispensés par la Police, et des intervenants extérieurs (psychologues) à disposition de tous les élèves.

La victime a été prise en charge par des spécialistes, la doyenne, la direction, le maître de classe et l'infirmière. Des cours à domicile ont également été organisés par les enseignant.e.s pour elle.

¼ société civile : Des parents ont fait part à l'APE de leur inquiétude concernant des violences à Renens Ouest.

Quelles actions sont menées pour lutter contre de tels problèmes, par l'école et la Commune ?

¼ professionnels : des éducateurs au sein des Etablissements scolaires sont à disposition des parents via les doyens, ainsi que le Travailleur Social de Proximité de la Ville.

Ce type de problématique doit être transmis aux directions qui sont en mesure d'apporter des réponses immédiatement.

¼ société civile : Y-a-t-il une procédure à suivre ?

¼ professionnels : Tous les renseignements se trouvent dans la brochure d'informations aux parents et aux élèves distribuée en début d'année scolaire.

La collaboration avec l'éducateur.trice, personne ressource, est une prestation mise en place dans le contexte d'un projet pilote PEMS (Projet Educatif en Milieu Scolaire) débuté en 2019 issue du Concept 360°.

9. Divers

- Accompagnement des parents d'élèves de cultures étrangères

Mme Clerc informe qu'un groupe de travail traite des questions sur les liens Parentalité-Ecole-Multiculturalité au sein de la CISE.

En effet, certains parents de cultures étrangères et allophones se heurtent à diverses difficultés pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité : incompréhension du système scolaire et de ses enjeux, inquiétude de voir leurs enfants se détacher de leur culture d'origine.

Les parents référents sont-ils toujours d'actualité ? (1/4 professionnels)

K. Clerc rappelle que le projet Parents-référents date d'environ 5 ans. Une liste par Etablissement scolaire répertoriait des parents bilingues facilitateurs de communication entre l'école et les familles. Les enfants des parents référents grandissant, ces derniers ont quitté la liste. Un processus de mise à jour de la liste des parents-référents doit être élaboré entre l'école et ECS.

Il est confirmé que cette liste est utile car de nombreux parents nouveaux arrivants demandent de l'accompagnement. Un système de fonctionnement doit être trouvé pour toucher les parents potentiellement intéressés à être des référents d'une part, et informer les familles allophones de l'existence de cette prestation, d'autre part.

Plusieurs propositions sont faites pour relancer le projet :

- Au niveau des Directions scolaires, il est envisagé d'avoir une procédure présentée dans la brochure (en 30 langues) distribuée en début d'année scolaire. Il est possible de solliciter les secrétariats des écoles en cas de besoin d'un traducteur.trice, les frais sont pris en charge par le Canton.
- Globlivres souhaite participer à ce projet pour relayer l'information à leurs bénéficiaires (enfants et parents).

Comment toucher les parents-référents ?

- Prioritairement, les Etablissements doivent communiquer via leurs canaux aux parents, pour les recruter comme pour informer les parents bénéficiaires.
- Un numéro de contact depuis le service Enfance et Cohésion Sociale doit être diffusé dans la brochure d'informations aux parents et aux élèves. NC vérifie que cela est possible.
- Le Carrefour Info pourra relayer cette information ainsi que les sites des Etablissements scolaires. NC se renseigne.

Karine Clerc ajoute que la LEO oblige les Cantons et les communes à valoriser les langues et cultures d'origine (LCO). Pour ce faire, le Département est en train d'élaborer des mesures pour que l'école puisse mieux intégrer les LCO dans le cursus des élèves.

- Mme Rovero Michel quittera le Conseil d'Etablissement au mois de juin. Elle va chercher une personne pour la remplacer selon la procédure du 1/4 parents.

- 1/4 parents : Qu'en est-il du GT sécurité ? Y-a-t-il des suites ?
Y aura-t-il une communication auprès des parents si le GT n'existe plus ?
Lors de la dernière séance du CET du 07.10.20, le GT sécurité a remis son rapport au CET.
Suite au départ de Mme Romano le 31 décembre 2020, le bureau se renseignera de manière circonstanciée sur certains éléments. Des précisions sur les discussions de la Municipalité seront restituées lors du prochain CET pour clôturer ou non le dossier.
Un courrier sera adressé aux parents pour finaliser le processus.

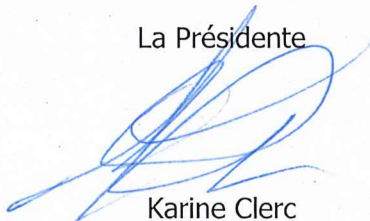
Le dossier du GT sera envoyé à Mme Wettstein.

- Le CET valide en jour de congé le mercredi qui précède l'Ascension.
Acceptation à l'unanimité.
1/4 professionnels précise que les écoles ne proposent pas de solutions de garde.
Les 3 directions enverront un courrier d'information aux parents. Ce courrier sera co-signé par Mme la Présidente du CET.

20h45 : levée de la séance
Prochaine séance le mardi 8 juin à 18h30

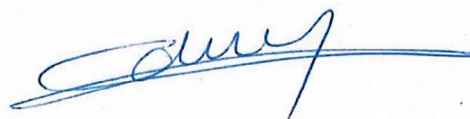
Pour le Conseil d'Etablissement

La Présidente

A blue ink signature, appearing to be 'K. Clerc', written over the name Karine Clerc.

Karine Clerc

La Secrétaire

A blue ink signature, appearing to be 'N. Cauvin', written over the name Nathalie Cauvin.

Nathalie Cauvin

Annexe : Document du GT journée continue de l'élève